

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Du mercredi 5 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 5 octobre à 17 :00. Les membres du Conseil d'Établissement se sont réunis en séance ordinaire, sur convocation du Président adressée aux membre le 27 septembre, en présentiel dans la salle de réunion de l'établissement.

Sont présents les membres suivants avec **voix délibérative** :

Membres de l'Administration :

M. François SAW, Premier Conseiller, Représentant du Poste Diplomatique
M. Jérôme SABATIER-CRUEISE, Proviseur, Président du Conseil d'établissement
Mme Sophie DEMARRET, Provisseuse-Adjointe
Mme Bérengère MARCHIVE, Directrice des classes primaires
M. Nicolas WALLIN-BARON, Directeur Administratif et Financier

Représentants des personnels :

Mme Elena ABAD PAREDES, professeure (1^{er} degré)
M. Aurélien TARTER, professeur (1^{er} degré)
Mme Geoconda RODAS, secrétaire du Proviseur
Mme Alexandra LÓPEZ, professeure (secondaire)
Mme Coralie PAIN, professeure (secondaire)
M. Lénin VILLAGOMEZ (secondaire)

Représentants des parents d'élèves et des élèves du second degré :

Mme Paulina RAMÓN, mère d'élève
Mme Lorena FABARA, mère d'élève
Mme Paola MONCAYO, mère d'élève

Sont présents les membres suivants avec **voix consultative** :

M. Andrés BRAGANZA, Trésorier de la Fondation La Condamine
M. Stalyn RUALES COROZO, Recteur Équatorien
M. Santiago PAREDES, représentant des anciens élèves
Mme Cristina LOZADA, Conseillère Principale d'Éducation
Mlle. Belén LEÓN, Chargé de Communication
M. Alexander ORTEGA, Représentant des élèves

Le secrétariat de séance est assuré par Madame ABAD-PAREDES. La séance est ouverte à 17h10. Il y a 14 votants.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Proviseur ouvre la séance et ouvre la délibération pour adoption de l'ordre du jour.

Votants : 14 Abstentions : 0 Pour : 14 Contre : 0

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 30 JUIN 2022

Délibération pour adoption : **Votants : 14** Abstentions : 0 Pour : 14 Contre : 0

3. VOTE POUR LES IMP

Le Conseil d'Établissement prend connaissance de la liste proposée pour la ventilation des Indemnités pour Mission Particulière (IMP) de l'année 2022-2023. Cette dernière a été présentée durant le premier Conseil Pédagogique (en date du 23.09.2022). Le Proviseur précise qu'il n'y a pas de changement majeur par rapport à la précédente année scolaire et que la proposition respecte les choix arrêtés par l'ancienne équipe de direction dans la préparation de rentrée. Les indemnités sont attribuées pour la coordination de discipline, ce qui n'est plus le cas en France, et pour la mise en œuvre et le suivi des différents dispositifs et projets. Pour le premier degré, elles seront attribuées, de façon exceptionnelle, pour la coordination de niveau ainsi que le dispositif du DIL.

Aucune question n'est présentée lors de ce point.

Délibération pour les IMP : **Votants : 14** Abstentions : 0 Pour : 14 Contre : 0

4. CALENDRIER PÉDAGOGIQUE AVEC LES INSTANCES POUR INFORMATION

Le Proviseur présente le calendrier prévisionnel des réunions de instances pour l'année scolaire 2022-2023 avec les dates et le thème principal de chaque réunion prévue.

M. WALLYN demande d'ajouter les réunions du Conseil d'Administration dans le calendrier, le Proviseur répond que les dates n'ont pas encore été arrêtées par la Fondation.

À 17h39 arrivée de Monsieur Michel, représentant de parents d'élèves. Le nombre de votants est porté à 15.

Délibération pour le calendrier : **Votants : 15** Abstentions : 0 Pour : 15 Contre : 0

5. PROJET POUR LES 55 ANS DU LYCÉE

Le Proviseur donne la parole à Mademoiselle León pour qu'elle présente la capsule vidéo réalisée à l'occasion de l'anniversaire des 55 ans du lycée : « Qui je suis » et le projet évènementiel qui est proposé. Ainsi, les activités prévues en décembre sont :

- Vidéo officielle des 55 ans, elle doit être retravaillée
- Projets pédagogiques du primaire et du secondaire
- Grande soirée
- Récupérations de photos souvenir
- Concert de Noël

Des actions seront également incluses durant les activités de la semaine de lycées français au monde.

Délibération pour le calendrier : **Votants : 15** Abstentions : 0 Pour : 15 Contre : 0

À 17h56, Mme Antinea GARCÉS, Vice-Présidente de la Fondation la Condamine avec voix consultative. Madame Paola MONCAYO, représentante de parents d'élèves s'excuse car elle doit sortir de la réunion.

6. PROJETS DE VOYAGES SCOLAIRES

Madame Démaret fait connaître aux membres du conseil qu'il y a la demande de trois voyages scolaires :

- a) M. Villagomez propose un voyage scolaire pour les élèves de Premier, mars ou avril 2023. Destination Paris.
- b) Mme CABIN et M. CASSAR propose un voyage scolaire pour les élèves de la Terminale dont la destination c'est les Iles Galápagos. Pendant 10 jours ils visiteront quelques îles
- c) Mme Romero propose un voyage vers les États-Unis en février ou mars 2023, pour les élèves de la Terminale.

Mme PAIN fait une remarque à propos de la dernière proposition. Elle dit que le voyage est prévu à une semaine de la préparation aux examens finaux, ce qui est à prendre en compte.

7. COMPTE-RENDU EXERCICE DE CONFINEMENT

M. Le Proviseur informe que l'exercice de confinement a très bien fonctionné. Le responsable de la sécurité de l'Ambassade Française et un responsable de pompiers de Quito ont été présents et ont félicité la mise en place de l'exercice.

M. WALLYN-BARON prend la parole pour informer qu'il y aura des changements pour améliorer les dispositifs de sécurité.

- Installation d'un nouveau système de sonnerie et de mégaphonie.
- Modalité de sortie différente et plus efficace pour le primaire.


L'exercice de confinement a donné des bons résultats mais il faut refaire l'exercice d'évacuation. Selon les règlements locaux, un exercice doit être fait par mois.

Tous les points ont été abordés, le Président du Conseil d'Établissement remercie la présence de tous les membres et la séance est levée à 18h30.

Quito, le 5 octobre 2022.

Jérôme SABATIER-CRUEISE

Proviseur et Président du Conseil d'Établissement



Le Proviseur
J. SABATIER-
CRUEISE

Elena ABAD PAREDES

La Secrétaire

